



Solidarité Paysans Basse-Normandie

6 rue des Roquemonts
14053 CAEN cedex 4
☎ 02 31 47 22 13
☎ 02 31 47 22 60

✉ solidarite.paysansbn@cra-normandie.fr

36 rue du Docteur Leturc
50000 SAINT LO
☎ 09 61 44 45 38
☎ 02 33 56 56 63
✉ spbn-stlo@orange.fr

Le fil de la Solidarité n°6 Janvier 2012

EDITORIAL

L'année 2011 s'achève sous la pluie faisant presque oublier qu'une sécheresse se présentait comme inévitable au premier semestre. Certains départements ont cependant payé le prix fort notamment au niveau des réserves fourragères.

2012 n'est pas encore écrit que l'Europe s'enfonce déjà dans la crise et déplace les soucis au-delà des questions climatiques qui constituent toujours un véritable enjeu pour l'avenir de l'humanité.

En cette nouvelle année, permettez-moi au nom de tous les membres de l'association d'offrir les meilleurs vœux pour 2012. Au chapitre des changements, Julie quitte le navire pour réaliser d'autres projets. Nous lui souhaitons bon vent et la remercions pour l'élan permis dans l'animation et l'accompagnement à SPBN. Cette mission devient celle de Florent Boulanger (Haut-Normand) que nous accueillons chaleureusement comme il se doit. Si ce n'est déjà fait, vous le rencontrerez bientôt. Ainsi va la vie de chacun et des associations nombreuses et diverses.

L'Agriculture n'échappe pas à ce mouvement mais il s'agit plus souvent des départs d'actifs en grand nombre. Le renouvellement n'est pas assuré malgré les nombreuses opérations de communication sur l'installation. Les chiffres du dernier recensement agricole sur les dix dernières années parus en septembre sont éloquentes, pires désastreux. Communiqués au moment du SPACE à Rennes (grande vitrine d'une agriculture dynamique) les statistiques n'ont pas laissé cours à beaucoup d'émotions ni de révolte. Qui pourrait imaginer que l'agriculture ne puisse plus « nourrir » ses propres paysans ? Et pourtant ! Voici quelques chiffres comparés entre 2000 et 2010 en nombre d'exploitations :

	2000	2010
Polyculture - élevage	79 800	59 600
Ovin / Caprin	43 500	30 500
Bovin mixte	17 800	10 800

C'est un quart des exploitations qui a disparu en 10 ans, soit 12 700 d'entre elles. Les paysans représentent 3,5 % de la population active. La restructuration est brutale ! Chacun reconnaîtra l'importance des sacrifices faits au nom de la compétitivité. De défi en défi, la surcharge de travail physique et mentale est à l'œuvre pour beaucoup de paysans et salariés. Comment ignorer ou feindre que cette hémorragie de bras va avoir de graves conséquences sur le milieu ? Ces difficultés vont s'ajouter à celles des autres secteurs d'une société atteinte par la crise dans toutes ses dimensions.

Le potentiel considérable de l'agriculture mérite mieux que la fuite en avant constatée. La mécanisation de pointe ainsi que les nouvelles technologies sont certes des facteurs de gains de productivité mais doivent aussi prouver qu'ils ne le transforment pas en outils d'esclavage moderne.

Les personnes accompagnées par SPBN peuvent être dans ce schéma ou en dehors, la question est de savoir ce que l'on souhaite privilégier dans cette période. S'il s'agit de remettre un peu d'humain alors oui, on peut espérer un début de changement positif dans ce passage. Le développement de circuits courts paraissait peu probable il y a quelques années, couplés avec les AMAP, ils sont devenus visibles et crédibles. Ce n'est qu'un bout de la réponse mais c'est le signe que l'utopie n'est pas morte. 2012, année sous influence électorale maximum, n'échappera pas aux multiples pressions et promesses de circonstance.

Puissions-nous refuser la résignation dans un acte citoyen que seule une démocratie offre à ce jour. Alors bonne réflexion à tous et bonne lecture.

Jean-Luc Fouyer, Président de SPBN

Retour dans la soupe

Pour le troisième anniversaire du festival « **Mange ta soupe** » Solidarité Paysans Basse-Normandie y a participé sous le nom de **qui s'y frotte s'y pique**. Naturellement, avec un tel nom, nous avons cuisiné une soupe à base d'orties.

En 2009, ce fût 15 équipes qui participèrent. En 2010, 17 et en 2011, 21 équipes se sont réunies. Ce sont ainsi 700 personnes qui ont goûté les 21 soupes de tous les Ages.

Des soupes très originales mais néanmoins savoureuses ! Pour Solidarité Paysans, 40 litres de soupe à l'Ortie ont mijoté et pas un seul reste ! Un vrai succès !

Vous pouvez aller sur le blog du Festival mange ta soupe pour avoir les recettes, toutes différentes les unes des autres.

Notre 16^{ième} place sur 21 nous donne du courage pour participer au festival en 2012 car il y a une très bonne ambiance.

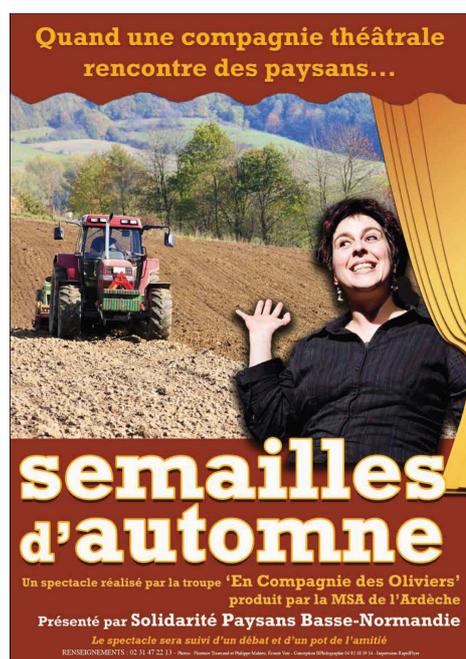
Bon courage et une bonne Année 2012.

Pour l'équipe Solidarité Paysan Basse-Normandie, Brigitte



Brigitte, Bénévole à SPBN

SPBN vous présente « Semailles d'automne »



Un spectacle réalisé par la troupe 'En compagnie des Oliviers' à la demande de la MSA et de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche.

A l'occasion des 20 ans de SOS 50, antenne manchoise de SPBN, et plus largement pour sensibiliser le grand public à nos actions et aux réalités du métier d'agriculteur, nous organisons une tournée régionale du spectacle « Semailles d'automne ».

Il est une porte ouverte sur les « petits », ceux dont on ne parle jamais mais qui pourtant sont là et jouent un rôle fondamental dans le monde agricole et notre société. Il rappelle aussi à tous qu'« il faut peu de choses pour basculer... la grêle, le gel du printemps, une mauvaise assurance, une patte cassée, ta femme qui se barre... » (Extrait du spectacle).

Enfin, pour les autres, les citadins, les ruraux non agricoles, il apprend que l'agriculture ce n'est pas qu'un problème d'OGM, de primes et de barrages de routes...mais c'est avant tout l'histoire des hommes et des femmes qui nourrissent les autres... sans pouvoir se nourrir eux-mêmes, au sens propre comme au figuré.

- 11 avril 2012 à 20h30 : Salle du Château à Valognes (50)
- 12 avril 2012 à 20h30 : Salle polyvalente de St Aubin du Péron (50)
- 13 avril 2012 à 20h30 : Salle des fêtes de Parigny (50)
- 19 avril 2012 à 20h30 : Salle des fêtes de Villy Bocage (14)
- 20 avril 2012 à 20h30 : Amphithéâtre du lycée Le Robillard à Lieury (14)
- 21 avril 2012 à 20h30 : Salle Louantier à Flers (61)
- 22 avril 2012 à 16h00 : Amphithéâtre du lycée A. Loutreuil de Sées (61)

Pour tout renseignement ou réservation, n'hésitez pas à contacter le bureau de SPBN à Caen

Déjà 20 ans !

Voilà 20 ans que SOS Agriculteur 50, antenne manchoise de SPBN, accompagne les agriculteurs de la Manche. Cet anniversaire montre l'importance et l'utilité de l'accompagnement apporté par l'association et de l'implication sans faille des bénévoles.



Changement de Salarié

Une page se tourne...

Comme beaucoup le savent déjà, je quitte dans quelques jours le poste d'animatrice accompagnatrice à SPBN. C'est donc le moment opportun de revenir sur ces deux ans et demi passés à l'association.

Ils sont synonymes pour moi de multiples découvertes : découverte de la campagne normande, tout d'abord, que je n'imaginai pas aussi diversifiée et attrayante ; ce fut également, la découverte de l'agriculture régionale, de ses produits et bien évidemment des paysans.

Mon travail à SPBN m'a également permis de traduire en actes des valeurs essentielles à mon point de vue que sont : la solidarité, le respect des personnes et de leurs choix, le partage des connaissances/ des expériences, l'approche globale et collective face à une situation difficile, ... Et qu'il est important de faire vivre et de défendre dans une société où l'individualisme prédomine.

Enfin, je me suis découvert un réel attrait pour la démarche d'accompagnement : cette relation complexe et à chaque fois inédite qui s'établit entre l'accompagné et les accompagnateurs. Par l'écoute active, l'information sur les droits et les devoirs, elle permet petit à petit à la personne ayant fait appel d'y voir plus clair et de redevenir acteur de sa vie professionnelle et personnelle. Au-delà de ça, c'est un enrichissement mutuel, c'est une démarche qui permet de recréer du lien social en des lieux où il de plus en plus souvent absent.

Je me suis donc proposée pour intégrer l'équipe bénévole du Calvados. Aussi, nous aurons certainement l'occasion de nous revoir.

J'en profite pour vous adresser à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2012.

Julie QUEFELEC, ancienne animatrice-accompagnatrice SPBN

Une autre s'écrit...

Voilà 2 mois que je travaille à Solidarité Paysans Basse-Normandie. Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je me présente brièvement : je suis originaire Rouen en Haute-Normandie. Mes études d'ingénieur m'ont amené à parcourir la France, de Beauvais à Montpellier, et de participer à des projets de développement agricole à l'étranger. J'ai toujours voulu travailler dans le domaine de l'accompagnement et du soutien des agriculteurs. Longtemps intéressé pour travailler à l'étranger, j'ai finalement choisi de rester en France pour participer au maintien de son agriculture, de son histoire et de ses paysans.

Depuis de nombreuses années, je cherchais un métier qui allie les rencontres et le contact avec les agriculteurs, le travail avec des bénévoles et la vie associative. Lors de mon dernier stage, j'ai beaucoup appris sur la dynamique agricole mise en place lorsque les agriculteurs sont confrontés à des difficultés. C'est ce travail qui m'a convaincu de l'utilité de l'accompagnement des agriculteurs.

Cette démarche concertée entre agriculteurs, bénévoles, salariés et tout autre acteur m'a fait découvrir la vraie signification du mot solidarité.

L'unique souhait que je puisse émettre en cette nouvelle année est la poursuite de cette solidarité. Et je compte bien mettre toute mon énergie pour cela !

Et comme la tradition le veut, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Florent BOULANGER, animateur-accompagnateur SPBN

A vos agendas...



Comme chaque année au printemps, les membres de SPBN vous invitent à participer à l'Assemblée Générale de l'association qui aura lieu le :

mardi 3 avril 2012

A la salle des fêtes de Condé-sur-Vire (50 890)

La matinée sera consacrée aux questions statutaires et réunira les adhérents. La journée se poursuivra en début d'après-midi, par l'intervention de Sylvain Pasquier, sociologue, qui vous proposera de réfléchir et d'échanger sur la Solidarité.

Nous vous attendons nombreux !!!

LES COMPETENCES D'ATTRIBUTION DES JURIDICTIONS CIVILES

JURIDICTIONS CIVILES	TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE
	⇒ jugements rendus par 3 magistrats fonctionnaires (juridictions collégiales) ⇒ le Président du TGI est juge des référés : en cas d'urgence, il peut prendre des mesures provisoires par ordonnance
	<ul style="list-style-type: none"> - Compétence générale : toutes les affaires de droit privé, de plus de 10000 €, ne relevant pas d'une autre juridiction. - Compétence exclusive, quelque soit le montant du litige et en 1^{er} et dernier ressort jusqu'à 4000 €, sur les litiges portant sur : l'état des personnes et le droit familial (<i>régimes matrimoniaux, divorces, filiation, successions...</i>), les actions immobilières, les baux commerciaux, la propriété littéraire et artistique et la propriété industrielle (<i>marques, brevets, AOC...</i>), les sociétés civiles et les GIE, les procédures collectives des activités civiles (<i>liquidation, redressement judiciaire, règlement amiable</i>), l'assurance des personnes non salariées de l'agriculture, certains types de responsabilités, l'enregistrement et les contributions directes (<i>impôts sur le revenu, impôts fonciers...</i>), les sanctions disciplinaires contre un officier public et ministériel, l'Exéquatur (procédure qui permet de reconnaître un jugement rendu dans un autre pays).
	JUGE DE PROXIMITE
	⇒ créé par une loi du 9 septembre 2002 pour désengorger les tribunaux ⇒ juge non professionnel désigné pour 7 ans non renouvelables
<ul style="list-style-type: none"> - Compétent en matière civile : litiges de la vie quotidienne inférieurs à 4000 € : litiges entre particuliers, entre particuliers et commerçants ... - Décisions rendues en 1^{er} et dernier ressort. - Peut renvoyer l'affaire devant le Tribunal d'Instance en cas de difficulté. 	
TRIBUNAL D'INSTANCE	
⇒ juge unique fonctionnaire dont le rôle est de concilier les parties	
<ul style="list-style-type: none"> - Compétence générale : affaires civiles en matière personnelle et mobilière d'une somme inférieure ou égale à 10000 € (<i>ex : accidents de la route, dettes impayées, demandes de dommages et intérêts...</i>). - Compétence exclusive dans les cas prévus par la loi et en 1^{er} et dernier ressort jusqu'à 4000€ (<i>ex : juge des loyers, de l'injonction de faire ou de payer, des tutelles, des litiges liés à la consommation, de la saisie des rémunérations...</i>). 	
JURIDICTIONS SPECIALISEES	CONSEIL DE PRUD'HOMMES
	⇒ juges : professionnels élus par leurs pairs
	<ul style="list-style-type: none"> - Compétence exclusive en matière de litiges portant sur la relation de travail opposant salariés et employeurs (⇒ seulement en droit privé) ou opposant deux salariés. - Juge en 1^{er} et dernier ressort jusqu'à 3800€.
	TRIBUNAL DU COMMERCE
	⇒ juges : professionnels élus par leurs pairs
	<ul style="list-style-type: none"> - Compétence exclusive en matière de litiges entre commerçants ou entre commerçants et sociétés commerciales, portant sur les actes de commerce. - Juge en 1^{er} et dernier ressort jusqu'à 3800€
TRIBUNAL DES AFFAIRES DE SECURITE SOCIALE	
<ul style="list-style-type: none"> - Compétence exclusive en matière de litiges entre les organismes de sécurité sociale et les personnes assujetties. 	
TRIBUNAL PARITAIRE DES BAUX RURAUX	
<ul style="list-style-type: none"> - Compétence exclusive en matière de litiges entre propriétaires et locataires fermiers de terres ou de bâtiments agricoles. - Juge en 1^{er} et dernier ressort jusqu'à 3800€. 	